



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le 19/03/2020

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue de Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Je suis alertée depuis le début du confinement par des responsables ou des chefs d'entreprises de nombreux secteurs de l'économie de tous les départements de la région Occitanie quant à la poursuite de leur activité en pleine crise sanitaire.

L'appel à rester chez soi a en effet été vécu de façon contradictoire dans les entreprises, d'autant que s'y ajoute l'absence de masques et de gel hydro-alcoolique, ce qui crée légitimement beaucoup de craintes et d'angoisse chez les salariés.

C'est notamment le cas du BTP, mais aussi du secteur agro-alimentaire, agricole, des transports et de la logistique, secteurs essentiels pour la vie quotidienne de nos concitoyens, singulièrement dans cette période.

En quelques jours, je sais que de nombreuses entreprises ont, avec sang-froid et responsabilité, mis en place de nouvelles procédures de travail, de production, de distribution garantissant la poursuite de leur activité. Comme nous l'avons fait dans nos collectivités, avec les plans de continuité des administrations, il faudrait bâtir, secteur par secteur en lien avec les organisations professionnelles, ce plan de continuité de la production garantissant la protection des salariés et réfléchir, également, à un système de primes au vu de la situation.

Alors que vous avez appelé, avec raison, à l'unité de la Nation pour vaincre cette pandémie, un blocage de notre économie, avec les risques qu'elle ferait peser sur les Françaises et Français, n'est pas imaginable. Ce plan de continuité de l'activité permettrait en outre d'éviter la division, préjudiciable, qui commence à poindre entre les différentes catégories de salariés selon les secteurs de l'économie de notre pays.

Respectueusement,

Carole DELGA